

**Government of Pakistan  
Ministry of Maritime Affairs**

\*\*\*\*\*

No:1(209)/AFDC-II/MOMA/2019

**Dated:21.08.2020**

**NOTE DE SERVICE DU BUREAU**

Objet : **RÉPONSE À LA LETTRE DE COMMENTAIRES DE LA CTOI**

En référence à votre Lettre de commentaires de l'année dernière (2019) relative à l'objet susmentionné, je souhaiterais préciser qu'il y a eu un manque de communication entre les autorités concernées, entraînant un faible respect des réglementations de la CTOI. Depuis deux ans, d'importantes améliorations ont été réalisées et également saluées par la CTOI ; de nombreuses résolutions ne s'appliquent pas au Pakistan, étant donné que le Pakistan n'a pas de navire autorisé opérant en haute mer et les résolutions applicables au Pakistan sont très bien accueillies et le Pakistan s'engage à respecter un nombre maximum d'obligations de la CTOI à l'avenir.

  
Muhammad Farhan Khan  
Assistant Fisheries Development  
Commissioner-II

Mme Susan Imende Ungandi  
Présidente de la CTOI  
Commission des Thons de l'Océan Indien  
Seychelles